



Françoise Grossetête



Compte-rendu de session plénière du Parlement – mars 2016

Le fait de la semaine

Lundi 7 mars, les Députés européens étaient amenés à voter sur l'inscription du PNR, le fichier permettant d'échanger les données des passagers aériens au niveau européen, à l'ordre du jour de la session plénière. Malheureusement, cette proposition a été rejetée par la quasi-totalité des autres familles politiques.

"Par leur attitude irresponsable ou leur absentéisme, socialistes, libéraux européens et députés du Front National ont récidivé en retardant à nouveau l'adoption du PNR au Parlement européen. C'est une honte !" a déclaré Françoise Grossetête. Pour la Députée européenne, " il est apparemment plus facile de courir les plateaux de télévision en prétendant défendre la sécurité des français plutôt que de réellement soutenir le texte dans l'hémicycle! ".

Le Parlement européen résiste à la pression des lobbys du tabac

Mercredi 9 mars, le Parlement de Strasbourg a, malgré les pressions, largement adopté une résolution demandant à la Commission européenne de ne pas reconduire ses accords de coopération avec l'industrie du tabac en matière de lutte contre la contrebande et la contrefaçon de cigarettes. Le commerce illicite du tabac est bien souvent organisé par les cigarettiers eux-mêmes. Cet accord avec les fabricants aurait donc été un accord de dupes, permettant à Philip Morris et d'autres de continuer tranquillement leurs petites affaires sous couvert de respectabilité.

Connue pour sa virulente opposition à l'industrie du tabac, Françoise Grossetête s'est félicitée de cette décision, qualifiant "d'incestueux" ces accords entre la Commission européenne et l'industrie du tabac: "En déléguant ainsi aux fabricants la responsabilité du contrôle des produits du tabac, la Commission se place clairement en situation de conflit d'intérêts et viole les principes de la Directive Tabac que nous avons adoptée en 2014. Elle fait elle-même entrer le loup dans la bergerie, cela ne peut plus durer !" a-t-elle déclaré.

Pour lire son interview à ce sujet, cliquez [ici](#)

Médicaments vétérinaires : un remède de cheval contre l'antibio-résistance

« La résistance aux antibiotiques pourrait bientôt faire plus de victimes que le cancer et renvoyer la médecine moderne à l'époque du Moyen-Âge ! Il était donc urgent de s'attaquer à la source du problème : l'abus d'antibiotiques dans les élevages » a réagit Françoise Grossetête, s'exprimant à la suite de l'adoption de son rapport sur la révision de la législation applicable aux médicaments vétérinaires. À travers un meilleur contrôle de la prescription, de la vente et de l'usage des antibiotiques vétérinaires, et notamment l'interdiction de leur vente en ligne, l'objectif est de "réduire le nombre d'antibiotiques qui se retrouvent dans l'assiette des consommateurs".

La Députée européenne a cependant insisté sur la nécessité de ne pas « stigmatiser les éleveurs, premiers bénéficiaires de ces nouvelles règles, que nous avons voulu avant tout claires et applicables ». Elle a également mis en avant les autres points principaux de son rapport : «encourager et protéger l'innovation, réduire la bureaucratie et assouplir certaines procédures de mise sur le marché » afin de lutter contre le développement des épizooties telles que la grippe aviaire.

Plus de détails sur le site du Parlement européen, [ici](#)

Le chiffre de la semaine

20 millions d'euros : c'est la somme annuelle supplémentaire négociée par le Parlement pour financer la distribution dans les écoles de produits laitiers et les mesures éducatives. Cela porte le financement annuel pour le lait à 100 millions d'euros, tandis que 150 millions d'euros sont dévolus à la distribution de fruits et légumes.

Accord UE-Turquie sur la crise migratoire

Mercredi 9 mars, les députés ont débattu des conclusions du sommet entre l'Union européenne et la Turquie qui s'est tenu lundi dans l'objectif de parvenir à un accord sur la crise des réfugiés.

La libéralisation des visas pour les citoyens turcs ainsi qu'une accélération des négociations concernant l'adhésion du pays à l'Union européenne font partie des points évoqués lors du sommet du lundi 7 mars. Les propositions sur la table incluent également davantage de fonds pour aider la Turquie à faire face à l'afflux de réfugiés, en plus des 3 milliards d'euros déjà promis par l'Union européenne.

"Ce qui s'engage aujourd'hui avec la Turquie est sans doute la pire négociation que nous ayons connu depuis très longtemps. L'Europe négocie avec la Turquie en étant divisée comme jamais et sans stratégie élaborée" a vivement réagi Françoise Grossetête qui est intervenue au nom de la délégation française du Parti populaire européen (PPE).

"À chaque sommet, la Turquie vient avec une nouvelle liste de réclamations, cessons donc ce chantage déshonorant pour l'Union européenne et travaillons à un accord limité à la résolution de la crise migratoire!" a conclu l'eurodéputée.

Les chefs d'État et de gouvernement européens se réuniront les 17 et 18 mars à Bruxelles afin de prendre une décision finale concernant ces différentes propositions.

Retrouvez toutes mes actualités sur
www.francoise-grossetete.eu



Françoise Grossetête

^{ère}
1^{ère} Vice-Présidente du groupe du
Parti Populaire Européen

Députée européenne Les
Républicains Rhône-Alpes, PACA,
Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

Contactez votre députée

Par courrier

Parlement Européen
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône
6, rue Vauban
69006 Lyon

Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952
Fax: +3222849952

Par e-mail

francoise.grossetete@europarl.europa.eu

